

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières. ItemL. Reybaud. Rapport sur la condition des ouvriers de la laine, 1865 | Le 'Fort de Roubaix'](#)

L. Reybaud. Rapport sur la condition des ouvriers de la laine, 1865 | Le 'Fort de Roubaix'

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0459

SourceBoite_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Reybaud, Louis](#)

Références bibliographiques[reybaud, Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie de la laine](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb341451143>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Reybaud, Louis (1799-08-15 -- 1799-08-15)

TITRE

Institut impérial de France. Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie de la laine

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE

1865

EDITEUR

Paris : Impr. de Didot , 1865

L. Heyland
 Rapport sur les conditions
 de l'ouvrier de
 l'éclairage
 (1865)

Le "Fort de Roubaix"

"Une sorte de cité ouvrière a été créée à la
 guerre civile, sur des terrains acquis à bas prix.
 Les bâtiments sont simples, composés de soixante-huit
 de maisons contiguës et une église... L'aspect est
 si misérable que les ouvriers le désignent encore
 sous le nom de Fort de Roubaix. L'île de la mer
 sur
 cette mer, l'absence de l'intérieur, qui forme une vaste
 cour ou l'on ne peut être que par 2 ouvertures en
 arcades."

La cour, "recouverte d'immondices, et deux
 coupilloirs qui désignent bien un foyer pestifé-
 ré. Des fenêtres étroites surplombent des croisées,
 de la même obliquité que les toits de maisons."

Il y a toujours de ce fort : "il y a toujours
 spéculation maladroite qui a mal réussi auprès de la
 population. Elle ne trouve de clientèle que des
 familles nomades que la Belgique envoie et
 auxiliaires. Cette sorte de + pure et + insupportable
 de la communauté ; le prix réduit de loyers est
 la seule circonstance qui le rend heureux à rendre
 domicile de ce fort et à vivre côte à côte, à
 l'effet de dépenses multiples : (218).

